



DÉCISION
concernant l'octroi d'un mandat spécial à
Monsieur Pascal THEILLET

N° 26361

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2024-0-
L2024-05, L2024-06 et L2024-08 ;
Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation
du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus
communaux ;
Vu le décret n°2006-786 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de
réglement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels élus
de l'Etat ;

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les
fonctions de Président, Vice-Président et conseiller communautaire donnent droit au
remboursement des frais que nécessite l'exercice des mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Pascal THEILLET à l'ANES (75) nécessite
l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération suscitée

DÉCIDE

Article 1 : De conférer le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Pascal
THEILLET au « Salon International de l'Architecture 2025 » au Parc des Expositions Porte de
Versailles (75) le 30 février 2025.

Article 2 : D'autoriser à titre onéreux le remboursement des frais réellement
occasionnés pour l'exercice du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des
justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal
administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés
chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

P.O.
Signé électroniquement le 24/02/2025

Publié le 24 février 2025



Recueil de délibérations - Ministère de l'Intérieur
des collectivités territoriales (M25_2025-001) en PDF
N° de publication : 26361

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Pascal THEILLET

1 DOCUMENT - Publié le 24 Février 2025



26361.pdf
(.pdf, 213,6 Ko)



TÉLÉCHARGER